



LES ASSOCIATIONS
DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL
EN GUYANE

Septembre 2013

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Liza MARGUERITTE
Noël TADJINE – Jacques MALET

Avant-propos

Les associations du secteur sanitaire et social de votre région, comme partout ailleurs, rendent des services essentiels en faveur des populations les plus fragiles. Elles sont animées par des salariés et des bénévoles qu'il faut saluer pour leur dévouement et leurs compétences.

Depuis cinq années, l'UNIOPSS, via le Centre National d'Animation et de Ressources (CNAR) de l'Action sociale, médico-sociale et sanitaire, est associée à la préparation et à la présentation de ces modules régionaux. Ces derniers constituent un précieux outil d'observation régulière, d'information et de communication pour l'ensemble des acteurs qui soutiennent les associations du secteur à l'image des URIOPSS, des fédérations, des opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement ou de leurs partenaires respectifs.

Cette nouvelle édition évoque les créations de nouvelles associations, actualise l'estimation du nombre des associations actives, et surtout présente l'évolution de l'emploi, au cours d'une période particulièrement difficile.

Elle vous est proposée au moment où vous préparez votre rentrée et je ne doute pas qu'elle vous soit utile pour les travaux que vous allez mener.

Thierry COUVERT-LEROY,
Responsable du Service Gestion et Ressources de la solidarité

Le secteur sanitaire et social et ses enjeux

Connaît-on bien l'importance du secteur associatif sanitaire et social dans la région ?

Les associations ne sont pas les seules à intervenir dans ce domaine, mais elles sont essentielles : présentes au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, elles apportent un lien social incomparable, un soutien et des services indispensables. Elles mobilisent de très nombreux bénévoles et sont aussi porteuses de nombreux emplois.

L'importance de ce secteur conduit l'**Association des Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** à participer à la réalisation de ces présentations régionales.

Ces données les plus récentes viennent enrichir le centre de ressources dédié à l'économie sociale www.essenregion.org. Elles sont destinées à une large communication en direction des acteurs et des observateurs du secteur associatif et des décideurs de chaque région.

Une observation continue

Cette présentation s'inscrit dans une démarche entamée en 2009, destinée à suivre l'évolution des associations du secteur sanitaire et social à l'échelle régionale. Elle vise deux objectifs principaux :

- Mieux faire connaître **les données les plus récentes** sur le sujet, en situant la région dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région.**

Elle comporte trois parties, successivement consacrées :

- aux créations d'associations et à l'estimation du nombre de celles qui sont actives aujourd'hui,
- au bilan 2012 et à l'évolution de l'emploi associatif dans le secteur sanitaire et social de la région, pendant cette période difficile,
- à l'opinion des dirigeants de ce secteur, questionnés au plan national en mai 2013, face à la conjoncture.

Nos sources et notre expertise

- Les services du **Journal officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- La direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision de l'**ACOSS-URSSAF** (régime général et régime agricole pour les DOM), pour le bilan de l'emploi associatif dans les différents secteurs d'activités des domaines de la santé, de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement (cf annexe 2),
- Une coopération régulière avec l'**UNIOPSS** ainsi qu'avec l'**URIOPSS de Lorraine**,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat, ainsi qu'un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics et les collectivités territoriales.

Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



I – Les associations sanitaires et sociales aujourd'hui

Les créations d'associations sanitaires et sociales

Depuis avril 2007, le répertoire national des associations (RNA) permet de répartir plus finement les associations nouvellement créées. Ce tableau présente le bilan des inscriptions dont elles ont fait l'objet, dans la région et au plan national.

	Inscriptions (moyenne annuelle)	Région (en %)	France (en %)
Santé	12	72,0	85,2
Services et établissements médico-sociaux	5	28,0	14,8
Total Santé	17	100,0	100,0
Interventions sociales	18	80,7	25,0
Associations caritatives et humanitaires	2	8,8	58,9
Services familiaux et aux personnes âgées	2	10,5	16,0
Total Social	22	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2007, 12 associations nouvelles ont été inscrites annuellement sous le thème « Santé » et 5 sous le thème « Services et établissements médico-sociaux ».

La répartition régionale, au sein du secteur santé diffère du repère national, avec des créations proportionnellement plus nombreuses dans les services médico-sociaux.
Dans le secteur social, les créations dans les interventions sociales dominent nettement.



Comment approcher la réalité de la région ?

Les créations d'associations, présentées dans la diapositive précédente, ne reflètent pas forcément la réalité du tissu associatif sanitaire et social, en 2013. Pour tenter de l'approcher, nous avons choisi de partir des estimations relatives à l'ensemble du secteur associatif. Figurent dans les deux diapositives suivantes :

- Une estimation du nombre d'associations en activités dans la région, en 2013
- Une estimation du nombre de bénévoles, à partir de l'évaluation du nombre d'associations vivantes et à la lumière des enquêtes nationales les plus récentes

Combien d'associations en activité en 2013 ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien. Aussi, nous procédons par estimation prudente, à partir de cinq critères complémentaires*, actualisés et mesurés dans chaque département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport
- Les références partagées avec Fédération Asso1901

Pour une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations, la Guyane pourrait comporter **entre 3.500 et 4.500 associations en activité.**

* A partir des travaux de R & S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes, dont les références contenues dans les bases qu'actualise *Fédération Asso1901*.

Combien de bénévoles en 2013 ?

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations en activité, et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête la plus récente (IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S).

En 2013, les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 12,5 millions (24% des Français pour 22% en 2010). En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association*.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre 36.000 et 40.000, le nombre de bénévoles dans les associations en Guyane, en 2013.
- La dernière enquête IFOP révèle en revanche un changement radical depuis 2010, quant à la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine. Elle est passée de 55% à 44%, ce qui conduit à une fourchette nettement révisée, et comprise entre 14.000 et 16.000 en Guyane.

* Soit environ 18 millions « *d'interventions bénévoles* » à répartir entre 1,3 million d'associations.

Et dans le secteur sanitaire et social ?

A partir de l'estimation du nombre total des associations dans la région, et en considérant que la proportion nationale des associations du secteur sanitaire et social est de l'ordre de 17%⁽¹⁾ nous affinons cette proportion en fonction des résultats régionaux, selon deux critères complémentaires :

- Le nombre de créations régionales observé dans le secteur sur 5 ans
- Le nombre d'associations employeurs dans le secteur sanitaire et social, dans la région

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 600 et 750 associations en activité,
dans le secteur sanitaire et social, dans la région.

(1) Selon les évaluations du Centre d'économie de la Sorbonne.



II – L'emploi dans les associations du secteur sanitaire et social

Les associations employeurs en 2012

Une association employeur peut comporter plusieurs établissements (identifiés par un n° SIRET). Ils sont présentés dans ce tableau selon la nomenclature de l'INSEE, qui permet de distinguer la santé, les activités médico-sociales avec hébergement et les activités sans hébergement.

	Nombre d'établissements employeurs	Nombre moyen de salariés par établissement
Santé	10	48
Hébergement médicalisé	4	39
Hébergement social	10	14
Action sociale sans hébergement	60	14
Ensemble sanitaire et social	83	19

Source : ACOSS-URSSAF pour le régime général et le régime agricole. Données 2012.

Le secteur sanitaire et social représente plus de 80 établissements employeurs dont 14 structures d'hébergement médico-social. Parmi eux, ceux qui relèvent du secteur de la santé sont de taille plus importante (48 salariés en moyenne).

Un enjeu fort en termes d'emploi

Dans la région, les **1 615 salariés** du secteur sanitaire et social représentent **52,8%** du total des emplois associatifs, pour une moyenne nationale de 55,6%.

	Nombre d'emplois associatifs dans le sanitaire et social	Masse salariale (en K €)
Santé	480	24 704
Hébergement médicalisé	155	4 519
Hébergement social	137	3 481
Action sociale sans hébergement	843	20 201
Ensemble sanitaire et social	1 615	52 905

Source : ACOSS-URSSAF pour le régime général et le régime agricole. Données 2012.

Avec ces 1 615 salariés, le secteur sanitaire et social est le plus gros pourvoyeur d'emplois associatifs de la région. Ils représentent **5,6% de l'ensemble des salariés privés** de cette région.

Coup d'arrêt à la croissance de l'emploi depuis fin 2010

Au plan national, le secteur associatif a connu, entre 2000 et 2010, une croissance continue de l'emploi (+ 2,6 % en moyenne annuelle), plus forte que dans l'ensemble du secteur privé (+ 0,6%). Depuis 2010, il parvient à peine à se maintenir (- 0,1% en moyenne annuelle). En son sein, le domaine sanitaire et social a suivi, avec une évolution annuelle qui demeure toutefois positive (+ 0,3%). **Qu'en est-il dans la région ?**

Evolution de l'emploi en région, en moyenne annuelle

	Entre 2000 et 2010	Entre 2010 et 2012
Associations sanitaires et sociales	+ 9,2%	+ 1,9%
Ensemble du secteur associatif	+ 5,7%	+ 2,5%
Ensemble du secteur privé	+ 3,3%	+ 4,0%

Source : ACOSS-URSSAF pour le régime général et le régime agricole. Données 2012.

Dans la région, l'évolution annuelle de l'emploi dans les associations du secteur sanitaire et social est passée de + 9,2% au cours de la décennie 2000, à + 1,9% entre 2010 et 2012. Sa situation est légèrement moins favorable que celle de l'ensemble du secteur associatif.



III – Les dirigeants du secteur sanitaire et social face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 1.233 responsables associatifs, entre le 21 et le 31 mai 2013.

Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget », « emploi », et « secteur d'activité » des associations.

Comment va votre association aujourd'hui ?

Est jugée bonne ou très bonne, dans votre association :	Secteur sanitaire et social	Ensemble des associations
La situation générale (actions, missions, projets)	54 % (-15)	61 % (-7)
La situation financière	40 % (-16)	53 % (-7)
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...)	46 % (+1)	42 % (+2)

Source : Enquête nationale Recherches & Solidarités – Mai 2013. **Variation entre mai 2012 et mai 2013.**

Aux yeux des responsables associatifs, la situation s'est dégradée entre mai 2012 et mai 2013, bien plus nettement au sein du secteur sanitaire et social. Logiquement car les associations de ce secteur ont généralement des salariés, ce net recul correspond à celui que l'on observe parmi les responsables des associations employeurs.

La situation financière n'est satisfaisante que pour 40% des responsables, et celle du bénévolat pour 46% d'entre eux, soit un peu plus que dans les autres secteurs (42%).

Vos pronostics pour demain ?

En décembre 2012, **66%** des responsables associatifs du domaine sanitaire et social **estimaient que la situation de leur association serait bonne au cours des prochains mois**. En mai 2013, ils ne sont plus que **50%**, comme dans l'ensemble du secteur associatif.

Pour autant, parce qu'ils sont volontaires et qu'ils sont conscients de leurs responsabilités dans la période actuelle, les dirigeants des associations du secteur sanitaire et social sont **61%** (56% pour l'ensemble des associations) **à envisager des projets nouveaux ou une extension d'activité au cours des prochains mois**.

Cette proportion n'a pas faibli par rapport au mois de mai 2012, car les responsables de ce secteur sont quotidiennement confrontés aux besoins de plus en plus nombreux et sont contraints de faire face.

Une vive tension sur l'emploi...

La situation financière très tendue dans une nette majorité des associations du secteur sanitaire et social entraîne des décisions difficiles en matière d'emploi.

Le pronostic des responsables employeurs de ce secteur était le suivant, en mai 2013, pour ce qui concerne la rentrée de l'automne :

- 11% envisageaient une augmentation de l'effectif salarié de l'association
- 37% envisageaient un maintien de l'effectif, avec une répartition identique des missions
- 24% envisageaient un maintien de l'effectif, mais avec une redéfinition des missions
- 20% envisageaient une baisse de l'effectif salarié
- 8% n'étaient pas en mesure de se prononcer



Le réseau associatif
Recherches & Solidarités

Un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales.

R&S réalise aussi, en lien avec des partenaires concernés (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

En savoir plus...

En libre accès sur www.recherches-solidarites.org

Dans la rubrique *Etudes thématiques* :

- Publications nationales annuelles sur le bénévolat, la vie associative, le don d'argent, l'emploi dans l'économie sociale
- Notes trimestrielles de conjoncture

Dans la rubrique *Dans les territoires* :

- Travaux en région (bilan de l'emploi dans l'économie sociale, chiffres clés sur les associations, les associations du secteur sanitaire et social)
- Panoramas départementaux

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :

marie.duros@recherches-solidarites.org

Annexe 1 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 2 : Code d'activités (INSEE NAF rév.2 1^{er} janvier 2008)

Santé	Codes 8610Z à 8630F
Hébergement médico-social	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	Code 8899B